

COMMUNE DE TUCQUEGNIEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER 2020 – 19H00

NOMBRE

de conseillers en exercice : 22

de présents : 14

de votants : 15

PRESENTS : Mmes – Mrs STACHOWIAK Simon - CARLI Carlo – NOCCHI Raymond – RONZANI Geneviève – WAWRZYNIAK Marianne – THIVET Michèle – SALON Aurélie – FRETTE Patrick — RIANI Carlo - BOGUS Serge - GAYCHET Marie - COLLE Agnès – FACHETTI Luc – SBERNARDORI Thierry

ABSENTS REPRESENTES :

Mme PANTALONE Luigia donne pouvoir à Mme WAWRZYNIAK Marianne

ABSENTS EXCUSES :

Mme MECHERI Sonia

Mr GRZESKOWIAK Jean-Marc

Mr MAGGI Fabien

Mr VOUAUX Laurent

Mme SAMARINE Martine

Mr LIS-THIL Samuel

Mme DI CARO Céline

Madame WAWRZYNIAK Marianne est désignée secrétaire de séance

1) PROCES VERBAL SEANCE DU 2 DECEMBRE 2019

En l'absence de remarques, le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

2) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ **Information** : L'Amicale des Porte-drapeaux du Pays Haut a été créée en novembre 2018. Elle sollicite une subvention pour son fonctionnement. A l'unanimité, le Conseil accepte de verser 50 € de subvention à cette association.
- ❖ **Information** : L'Association « Club Photo Anderny » cherche des subventions.
- ❖ **Information** : Groupement de commandes – défibrillateurs : la Communauté de Communes propose aux communes de faire un groupement de commandes pour l'achat de défibrillateurs, en lançant une consultation, afin de négocier les meilleurs prix. Le Conseil répond favorablement à cette proposition, pour l'achat d'un défibrillateur.

3) DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Après les phases I et II des travaux de réhabilitation du gymnase, il est proposé au Conseil d'effectuer les travaux extérieurs, constituant la 3^{ème} phase des travaux. Par ailleurs, il est nécessaire de créer un trottoir à Brabant. Pour cela, il est proposé au Conseil de déposer des dossiers de demandes de subventions. A l'unanimité, le Conseil décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur Le Maire à déposer des dossiers de demandes de subventions, auprès des services de l'Etat et du Conseil Départemental.

4) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'Union des Anciens Combattants demande si la subvention de 2019 peut leur être versée, exceptionnellement sur 2020. A l'unanimité, le Conseil accepte de verser en 2020, la subvention votée en 2019, d'un montant de 370 €.

5) ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2019

Le Conseil doit se prononcer sur le montant des attributions de compensation définitives 2019, d'un total de 119 639,50 €

A l'unanimité, le Conseil accepte de verser la somme de 40 535,00 € à la Communauté de Communes, correspondant au montant restant dû, des transferts de charges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

